



**Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois**

RAPPORT FINANCIER

2016-2017

Service des ressources financières

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
État des résultats	2
État des surplus accumulés	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ou d'un autre partenaire	6
Notes complémentaires au rapport financier	7

LISTE DES ANNEXES

- Annexe A : Ventilation des revenus
- Annexe B : Ventilation des charges
Sommaire des charges par nature
- Annexe C : Ventilation des surplus (déficits)

Rapport de la direction

Le rapport financier de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a été dressé par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans le rapport financier.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire un rapport financier fiable.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Le rapport financier a été audité par Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L., auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux normes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne le rapport financier expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.



Directrice générale



Directeur des ressources financières

Lieu : Val-d'Or

Date : 31 octobre 2017

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2017

	Budget	Résultats réels	
	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
REVENUS (Annexe A)			
Subventions de fonctionnement du MEES	60 979 925	61 993 856	57 954 903
Autres subventions et contributions	66 500	167 735	169 424
Taxe scolaire	10 467 894	9 902 321	9 808 081
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	1 151 170	1 338 859	1 206 918
Ventes de biens et services	3 874 075	4 376 748	4 000 305
Revenus divers	710 769	723 315	839 372
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	10 539	10 539	10 539
Total des revenus	77 260 872	78 513 373	73 989 542
CHARGES (Annexe B)			
Activités d'enseignement et de formation	37 307 023	37 544 791	35 631 389
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	19 557 027	18 728 829	17 355 805
Services d'appoint	6 539 891	6 749 387	6 723 271
Activités administratives	3 777 742	3 796 094	3 584 777
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	9 188 15	8 871 164	8 870 828
Activités connexes	1 955 214	2 300 410	2 256 777
Variation de la provision pour avantages sociaux	--	173 182	(132 199)
Total des charges	78 324 912	78 163 857	74 290 648
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (Annexe C)	(1 064 040)	349 516	(301 106)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier.

État des surplus accumulés

Exercice terminé le 30 juin 2017

	Budget	Résultats réels	
	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
Surplus accumulés au début	17 797 289	18 039 438	18 340 544
Déficit de l'exercice	(1 064 040)	349 516	(301 106)
Surplus accumulés à la fin	16 733 249	18 388 954	18 039 438

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier.

État de la situation financière

Au 30 juin 2017

	2017 \$	2016 \$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	55 237	1 729 643
Subventions de fonctionnement à recevoir	10 597 894	6 992 704
Subventions à recevoir – Financement	12 780 095	14 546 682
Taxe scolaire à recevoir	645 069	1 217 236
Débiteurs (note 3)	1 398 977	1 721 406
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	25 477 272	26 207 671
PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 4)	6 598 532	5 798 700
Créditeurs, frais courus et autres passifs (note 5)	10 195 356	10 553 194
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	239 849	250 388
Revenus perçus d'avance (note 6)	333 557	485 390
Provision pour avantages sociaux futurs (note 7)	3 004 034	2 830 851
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 8)	57 984 969	55 227 710
TOTAL DES PASSIFS	78 356 297	75 146 233
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(52 879 025)	(48 938 562)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	71 251 090	66 975 700
Charges payées d'avance	16 889	2 300
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	71 267 979	66 978 000
SURPLUS (DÉFICITS) ACCUMULÉS	18 388 954	18 039 438

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2017

	2017 \$	2016 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus (déficit) de l'exercice	349 516	(301 106)
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Provision pour avantages sociaux futurs	173 183	(132 199)
Charges payées d'avance	(14 590)	38 728
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(10 539)	(10 539)
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	3 026 023	2 857 816
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement	(1 453 678)	2 696 137
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2 069 915	5 148 837
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(7 301 413)	(11 434 852)
LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(7 301 413)	(11 434 852)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	7 046 283	3 775 300
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(4 289 024)	(4 247 662)
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires non liés aux immobilisations	799 833	5 798 700
LIQUIDITÉS (PROVENANT DES) UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	3 557 092	5 326 338
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(1 674 406)	(959 677)
Liquidités au début de l'exercice	1 729 643	2 689 320
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	55 237	1 729 643

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier.

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEES ou d'un autre partenaire

Au 30 juin 2017

	2017 \$	2016 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)	(52 879 025)	(48 938 562)
Actifs financiers financés par le MEES ou un autre partenaire		
Subventions à recevoir - Financement	12 780 095	14 546 682
Subventions à recevoir - Avantages sociaux	2 124 385	2 124 385
Total des actifs financiers financés par le MEES	14 904 479	16 671 067
Passifs financés par le MEES ou un autre partenaire		
Solde des allocations d'investissement à financer à long terme	12 191 286	13 217 570
Provision pour avantages sociaux futurs financée par le MEES	2 124 385	2 124 385
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	57 984 969	55 227 710
Passif environnemental assumé par le MEES	--	--
Total des passifs financés par le MEES	72 300 640	70 569 665
Revenus reportés liés aux immobilisations corporelles		
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	239 849	250 388
Total des revenus reportés liés aux immobilisations corporelles	239 849	250 388
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT DU MEES OU D'UN AUTRE PARTENAIRE	4 756 984	5 210 424

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante du rapport financier.

Notes complémentaires au rapport financier

1. STATUTS

La Commission scolaire est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le rapport financier a été élaboré pour satisfaire aux exigences de l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation du rapport financier de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date du rapport financier ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de la période visée par le rapport financier. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour mauvaises créances, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer et la provision pour avantages sociaux futurs. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées au rapport financier.

Provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations à court terme découlant des congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement à titre de passif. La variation de la période de provision est constatée aux résultats.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagement de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'exercice d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Cette dépréciation doit être imputée aux résultats de l'exercice au cours duquel elle est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

3. DÉBITEURS

	2017	2016
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers	327 728	154 216
Avances à des employés	10 620	4 174
Taxes à la consommation	--	1 644
Autres ventes de biens et services	1 110 122	1 577 631
	1 448 470	1 737 665
Moins : Provision pour mauvaises créances	(49 493)	(16 259)
	1 398 977	1 721 406

4. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt temporaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEES. L'ouverture de crédit autorisé est de 25 080 708 \$ (14 692 232 \$ au 30 juin 2016). L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel de 2,70% (2,70% au 30 juin 2016) et est garanti par le MEES. Les acceptations bancaires échéant le 6 juillet 2017 portent intérêt à un taux de 1,16 % (1,7% au 30 juin 2016) et sont garanties par le MEES.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

5. CRÉDITEURS, FRAIS COURUS ET AUTRES PASSIFS

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales	6 446 626	6 079 350
Fournisseurs	2 028 989	2 778 608
Fonds à destination spéciale	281 716	226 082
Retenues sur contrats	157 403	219 717
Intérêts courus	379 198	359 360
Congés sabbatiques	800 553	852 238
Autres	100 871	37 839
	10 195 356	10 553 194

6. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2017	2016
	\$	\$
Revenus des usagers	129 586	400 378
Subvention reportée - Provision pour perfectionnement conventionné	79 236	85 012
Subventions de fonctionnement reportées	127 735	--
	333 557	485 390

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

7. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

	2017	2016
	\$	\$
Congés de maladie	143 732	146 226
Congés de maladie monnayables	486 197	526 088
Vacances	1 363 987	1 206 161
Indemnités de départ	137 716	72 352
Assurance-traitement	391 661	440 174
Autres congés sociaux	19 821	24 775
Contribution de l'employeur	460 920	415 075
	3 004 034	2 830 851

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

8. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2017 \$	2016 \$
Effet à payer, 1,9928 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 506 000 \$	8 068 000	--
Effet à payer, 1,220 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 499 000 \$	1 497 000	--
Effet à payer, 1,972 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 222 000 \$	5 550 000	--
Effet à payer, 2,478 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 152 000 \$	3 648 000	3 800 000
Effet à payer, 1,54 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 42 000 \$	--	423 000
Effet à payer, 3,33 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 380 000 \$	7 698 000	8 078 000
Effet à payer, 2,94 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 1 456 000 \$	15 759 000	17 215 000
Effet à payer, 3,59 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 319 000 \$	6 383 000	6 702 000
Effet à payer, 1,91 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 503 000 \$	--	8 488 000
Effet à payer, 2,66 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 945 000 \$	6 283 000	7 228 000
Effet à payer, 2,46 % payable semestriellement, remboursable par versement annuel de 160 000 \$	3 351 000	3 511 000
	58 237 000	55 445 000
Frais reportés liés aux dettes à long terme	(252 031)	(217 290)
	57 984 969	55 227 710

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021	2022
Versement \$	16 041 000	6 406 000	3 215 000	2 716 000	2 716 000

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017			2016
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains	1 552 664	--	1 552 664	1 552 664
Aménagement	1 552 801	391 979	1 160 822	1 042 532
Bâtiments	75 498 150	49 402 039	26 096 111	27 028 915
Améliorations et transformations majeures	42 072 743	3 731 272	38 341 471	33 048 108
Matériel et équipement	9 001 596	5 880 613	3 120 983	3 159 028
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	2 125 091	1 146 052	979 039	1 144 454
	131 803 045	60 551 955	71 251 090	66 975 700

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles pour 1 931 320 \$ (14 964 023 \$ au 30 juin 2017) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 145 047 \$ (14 392 643 \$ au 30 juin 2016) pour des bâtiments, 1 177 309 \$ (571 416 \$ au 30 juin 2016) pour des aménagements. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

10. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	809 058	830 921
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	4 690	14 658
De 60 à 90 jours suivant la date de facturation	51 322	17 578
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	97 127	548 607
Sous total	962 197	1 411 762
Provision pour créances douteuses	49 493	16 259
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	912 704	1 395 503

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créiteurs et charges courus à payer, à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire au 30 juin 2017 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	6 598 532 \$				6 598 532 \$
Créiteurs et frais courus à payer	9 849 981 \$				9 849 981 \$
Dettes à long terme	16 041 000 \$	9 261 000 \$	5 432 000 \$	27 143 000 \$	58 237 000 \$
Provision pour avantages sociaux	3 004 034 \$				3 004 034 \$

Afin de réduire son risque de liquidité, la Commission scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEES.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 7 832 204 \$ pour des contrats de construction, de rénovation d'école et d'aménagement de terrain à être réalisés en 2017-2018.
- b) Un montant de 4 376 617 \$ pour des contrats d'entretien ménager, échéant le 30 juin 2020.
- c) Un montant de 16 505 180 \$ indexé selon l'indice des prix à la consommation pour des contrats de transport scolaire échéant le 30 juin 2022.

12. ÉVENTUALITÉS

- a) Au 30 juin 2017, les réclamations en suspens contre la Commission scolaire se chiffrent à 101 660 \$ (151 000 \$ au 30 juin 2016) et consistent en litiges en cours. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 63 660 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée à l'excédent (ou déficit) de l'exercice alors en cours.
- b) La Commission scolaire, de même que 67 autres commissions scolaires du Québec, est visée par un recours collectif autorisé par la Cour supérieure du Québec le 6 décembre 2016 concernant certains frais payés par les parents pour des manuels scolaires, du matériel didactique, des services éducatifs et des ressources bibliographiques et documentaires. La réclamation vise le remboursement des frais payés par les parents depuis l'année scolaire 2009-2010 ainsi que des dommages-intérêts punitifs et à ce que les éléments précités soit fournis gratuitement à compter de ce jour. Les commissions scolaires visées s'opposent à ces demandes et comptent faire défendre leur position à cet égard. L'issue de ce litige ainsi que son incidence financière pour la Commission scolaire est indéterminable. Ainsi, aucun passif n'a été comptabilisé à cet égard dans les états financiers de la Commission Scolaire au 30 juin 2017.

Notes complémentaires au rapport financier (suite)

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

Annexe A

Exercice terminé le 30 juin 2017

VENTILATION DES REVENUS

	Budget	Résultats réels	
	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
FONCTIONNEMENT			
Subventions de fonctionnement du MEES			
Subvention de fonctionnement – Jeunes – Adultes - FP	49 410 546	50 596 012	46 162 668
Subvention de péréquation	4 279 495	4 937 893	5 525 608
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	--	169 192	62 172
Subvention du service de la dette	6 044 949	5 960 940	5 866 971
Subvention pour le transport scolaire	2 160 605	2 204 512	2 254 669
Subvention reportée – Provision pour perfectionnement conventionné	--	5 776	(4 878)
Autres subventions de fonctionnement reportées	--	(124 735)	--
Autres subventions du MEES	--	10 853	1 382
Variation de la subvention - financement	(915 670))	(1 766 587)	(1 913 689)
	60 979 925	61 993 856	57 954 903
Autres subventions et contributions			
Subventions du gouvernement provincial	1 500	49 050	49 050
Subventions du gouvernement fédéral	65 000	118 685	120 374
	66 500	167 735	169 424
Taxes scolaires			
Revenus tenant lieu de taxes	50 056	55 601	50 056
Taxe scolaire – année courante	10 382 457	9 821 604	9 447 789
Taxe scolaire – années antérieures	35 381	25 116	310 236
	10 467 894	9 902 321	9 808 081

Annexe A (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2017

VENTILATION DES REVENUS

	Budget	Résultats réels	
	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours			
Droits de scolarité pour les enfants autochtones	260 670	286 737	231 644
Autres frais de scolarisation – Effectif scolaire adulte	40 500	7 153	28 494
Revenus – Cours en formation professionnelle	740 000	943 903	834 702
Revenus – Cours en formation générale des adultes	110 000	101 066	112 078
	1 151 170	1 338 859	1 206 918
Ventes de biens et services			
Fournitures et matériels scolaires	764 061	823 054	789 388
Surveillance et transport du midi	593 584	550 558	411 036
Services de garde	1 496 126	1 652 124	1 629 779
Autres activités chargées aux usagers	489 701	960 050	574 061
Autres ventes de biens et services	530 603	390 962	596 041
	3 874 075	4 376 748	4 000 305
Revenus divers			
Revenus de location d'immeubles	376 484	362 139	296 873
Participation financière d'un organisme pour charges de fonctionnement	90 585	167 343	317 340
Publicité et commandite	51 700	20 599	31 478
Intérêts, pénalités et frais de retard	145 000	142 063	181 956
Recouvrement des dépenses des années antérieures	47 000	31 171	49 306
Subvention – financement (passif environnemental – réévaluation)	--	--	(37 581)
	710 769	723 315	839 372

Annexe B

Exercice terminé le 30 juin 2017

VENTILATION DES CHARGES

	Résultats réels				
	Budget	Rémunération et contribution de l'employeur	Autres charges	Total	
				2017	2016
	2017	2017	2017	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
Enseignement et formation					
Éducation préscolaire	2 637 517	2 353 402	26 566	2 379 968	2 228 271
Enseignement primaire	13 461 466	14 834 731	295 677	15 130 408	14 508 127
Enseignement secondaire général	11 378 555	10 331 621	345 128	10 676 749	10 327 017
Formation professionnelle	4 574 374	3 857 773	1 331 098	5 188 871	4 947 321
Enseignement particulier	3 349 871	1 943 261	74 434	2 017 695	1 759 929
Formation générale des adultes	1 905 240	2 052 647	98 453	2 151 100	1 860 714
	37 307 023	35 373 435	2 171 356	37 544 791	35 631 389
Soutien à l'enseignement et à la formation					
Gestion des écoles et des centres	5 888 435	4 981 909	837 028	5 818 937	5 640 746
Moyens d'enseignement	1 675 994	1 234 804	412 146	1 646 950	1 620 743
Services complémentaires	4 738 583	4 373 290	90 761	4 464 051	4 167 729
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	3 707 860	3 132 526	58 402	3 190 928	2 655 580
Animation et développement pédagogique	1 745 845	1 657 885	52 304	1 710 189	1 547 162
Perfectionnement du personnel enseignant et autres personnels de soutien à l'enseignement	304 811	194 834	162 790	357 624	257 651
Activités sportives, culturelles et sociales	1 495 499	469 435	1 070 715	1 540 150	1 466 194
	19 557 027	16 044 683	2 684 146	18 728 829	17 355 805
Services d'appoint					
Hébergement des élèves	25 750	--	14 400	14 400	13 000
Service alimentaire	47 795	13 412	25 133	38 545	33 333
Transport scolaire	4 378 572	--	4 555 675	4 555 675	4 478 718
Service de garde	2 087 774	2 028 337	112 430	2 140 767	2 198 220
	6 539 891	2 041 749	4 707 638	6 749 387	6 723 171

Annexe B (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2016

VENTILATION DES CHARGES

	Résultats réels				
	Budget	Rémunération et contribution de l'employeur	Autres charges	Total	
				2017	2016
2017	2017	2017	2017	2016	
	\$	\$	\$	\$	\$
Activités administratives					
Conseil des commissaires et des comités	177 938	117 500	41 962	159 462	169 709
Gestion	2 487 784	2 053 036	437 526	2 490 562	2 286 625
Services corporatifs	1 052 295	554 094	545 012	1 099 106	1 075 345
Perfectionnement	59 725	--	46 964	46 964	53 098
	3 777 742	2 724 630	1 071 464	3 796 094	3 584 777
Activités relatives aux biens meubles et immeubles					
Entretien et amortissement des biens meubles	1 143 715	--	1 171 590	1 171 590	1 035 880
Conservation et amortissement des biens immeubles	4 071 405	815 215	3 034 622	3 849 837	3 934 276
Entretien ménager	1 573 547	218 429	1 491 017	1 709 446	1 521 895
Consommation énergétique	1 760 000	--	1 607 095	1 607 095	1 713 332
Location d'immeubles	5 500	--	6 000	6 000	7 886
Protection et sécurité	96 000	--	102 521	102 521	131 584
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisables	537 848	--	424 675	424 675	525 975
	9 188 015	1 033 644	7 837 520	8 871 164	8 870 828
Activités connexes					
Financement	1 819 310	--	1 758 855	1 758 855	1 667 440
Projets spéciaux	125 804	106 619	257 080	363 699	369 118
Rétroactivité	2 500	87 468	21 875	109 343	151 816
Sécurité d'emploi	--	8 476	--	8 476	69 348
Variation des provisions	7 600	--	67 678	67 678	(13 676)
Prêts de services	--	(7 641)	--	(7 641)	12 731
	1 955 214	194 922	2 105 488	2 3 00 410	2 256 777

Annexe B (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2017

SOMMAIRE DES CHARGES PAR NATURE

	Budget	Résultats réels	
	2017	2017	2016
	\$	\$	\$
Rémunération			
Personnel cadre et commissaires	4 030 108	4 039 668	3 915 278
Personnel enseignant et suppléance	35 386 237	34 689 194	32 669 093
Personnel professionnel	2 861 348	2 955 806	2 689 677
Personnel de soutien	9 650 458	9 712 403	9 629 302
Provisions avantages sociaux futurs	--	173 182	(114 818)
Contribution de l'employeur	5 905 723	6 015 990	5 786 176
	57 833 874	57 586 243	54 574 708
Autres charges			
Frais de déplacement	480 623	491 578	395 022
Fournitures et matériel	4 427 295	4 236 800	4 199 875
Services, honoraires et contrats	9 183 654	10 096 642	9 706 392
Amortissement et équipements non capitalisables	3 378 839	3 191 178	3 075 260
Frais de financement	1 819 310	1 758 855	1 667 440
Autres charges	1 201 317	802 561	671 951
	20 491 038	20 577 614	19 715 940
	78 324 912	78 163 857	74 290 648

Annexe C

Exercice terminé le 30 juin 2017

VENTILATION DES SURPLUS (DÉFICITS)

	2017 \$	2016 \$
Écoles primaires		
Saint-Sauveur	88 415	50 510
Papillon-d'Or	15 214	46 774
Charles-René-Lalande	(2 007)	12 305
Louis-Querbes	14 236	(1 753)
Notre-Dame-de-Fatima	(18 100)	(2 290)
Chanoine-Delisle	63 649	35 620
Notre-Dame-du-Rosaire	116 193	78 757
Notre-Dame-de-l'Assomption	37 733	75 151
Saint-Joseph	37 814	(22 691)
Sainte-Lucie	6 645	34 811
Sainte-Marie	46 639	30 914
Saint-Isidore	(1 430)	12 993
Des Explorateurs	93 941	81 133
Saint-Philippe	(26 155)	18 256
	472 587	450 490
Écoles secondaires		
Le Transit	71 857	270 171
La Concorde	8 409	52 630
Le Tremplin	3 316	(7 510)
Le Carrefour	100 829	19 319
	334 610	334 610
Formation générale – Adultes		
Centre L'Horizon	(154 409)	16 453
Formation professionnelle et service aux entreprises		
Centre de formation professionnelle de Val-d'Or	387 010	715 829
Services centralisés		
Ensemble des services centralisés	17 349 156	16 522 056
Total – Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	18 388 954	18 039 438